

Ecrit par le 3 juillet 2026

L'habitat selon Sorenis



«La marque Sorenis est née de mes expériences professionnelles auprès des collectivités territoriales et notamment des mairies en termes de politique de la ville avec la Caisse des dépôts, de l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) et des bailleurs sociaux », relate Corinne Ettouati, directrice générale de Sorenis qui promeut un nouveau modèle d'habitat collectif, social et solidaire en lien avec les acteurs locaux institutionnels, les promoteurs et bailleurs sociaux.

■ Loger et maintenir chez eux les seniors

« J'avais observé qu'il n'y avait pas réellement de réponse adaptée au logement des seniors, notamment dans la sphère des logements sociaux. Mon questionnement ? Que pourrais-je mettre en place, avec les expériences qui avaient nourri mon parcours professionnel, pour que les seniors puissent continuer à vivre chez eux sans subir l'isolement ? En les interrogeant, la même réponse ressortait systématiquement : le désir de vivre avec les autres ! J'ai donc déposé la marque 'Sorenis' avec, actuellement, un programme pilote dirigé par Guy Moureau, maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Il s'agit de la construction

Ecrit par le 3 juillet 2026

d'une résidence de 78 logements sociaux dont 36 adaptés aux seniors, 3 dédiés aux personnes handicapées, en partenariat avec Handitoit, et 39 destinés aux familles en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et Plus (prêt locatif à usage social). »

■ Primo Sud et Grand Delta Habitat

« Le promoteur, Primo Sud, a décidé d'innover et de me faire confiance tandis que Grand Delta Habitat achètera en Vefa (Vente en état futur d'achèvement) cette résidence Cœur d'Entraigues qui se situe, comme son nom l'indique, en plein centre-ville et à côté de la gare. Ensemble nous avons travaillé à la répartition entre les générations avec pour priorité d'insuffler de la vie, des échanges, de la bienveillance et de la solidarité entre les gens et en lien avec le territoire. Entraigues abrite 8 500 habitants et est à 15 minutes du plus grand hypermarché de France (Auchan- Le-Pontet). »

■ Ingénierie de suivi

« Ce que je ne voulais pas ? Cantonner les seniors à la présence régulière d'un animateur pour faire des ateliers. Nous avons donc monté une ingénierie de suivi de projet sous la forme d'un Comité de pilotage où siègent Le Grand Avignon, le Conseil départemental, la mairie, les Caisses de retraite comme Agrica (qui finance à hauteur de 45 000€ le mobilier de la Maison partagée) et Humanis, Grand Delta Habitat, l'APF-France Handicap (Association française pour la défense et la représentation des personnes en situation de handicap et leurs proches), ainsi que 2 seniors de la ville d'Entraigues. Le projet a débuté en janvier 2018. Le permis de construire a été délivré en mai 2018, à partir de ce moment-là nous avons commencé à travailler avec Primo Sud et Grand Delta Habitat. La 1re pierre a été posée en juin 2019. La construction, très avancée, sera livrée en novembre 2020 pour un coût de 11,5 M€ TTC .»

■ Une 'Maison partagée'

« A l'intérieur de cette résidence sera créée une 'Maison partagée' dans laquelle nous organiserons l'animation du projet social qui a pour objet de créer du lien entre les habitants et avec le territoire. Depuis le départ nous travaillons avec le CCAS (Centre communal d'action sociale), nous avons répertorié les associations environnantes et recherché un acteur en capacité de mettre du lien. Notre choix s'est porté sur l'ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural). La Maison partagée est une grande salle comportant un bureau, une pièce 'bien vivre', une kitchenette pour répondre à des moments de convivialité et un espace numérique doté de 4 ordinateurs pour lutter contre la fracture numérique car celle-ci reste très prégnante. Cet espace numérique partagé sera tout de suite mis en place afin que les habitants environnants soient en lien avec ce nouveau bâtiment. »

■ La nouvelle Mine

Ecrit par le 3 juillet 2026

« La Maison partagée sera meublée via l'association 'La nouvelle Mine' (Upcycling, fablab, ateliers créatifs) qui a créé un pôle de récupération de matériaux à Gréasque (13) et fabrique, entre autres, du mobilier. Le cheminement pour personnes à mobilité réduite et non-voyantes est prévu du parking aux appartements en passant par les communs. Grâce au Comité de pilotage nous n'avons aucun retard sur le chantier et la préparation du projet social. En ce qui concerne la vie des résidents du bâtiment avec l'extérieur, celui-ci se situe en cœur de ville, face à la gare pour pouvoir rallier d'autres villes comme Carpentras et Avignon. Enfin, le dispositif gratuit de transport à la demande 'Allobus' est accessible à tous. Et puis comme nous n'avons pas assez de foncier pour créer un potager nous allons créer, avec les résidents, de grandes jardinières avec des matériaux de récupération pour accueillir de la permaculture. Un terrain de pétanque est également prévu en extérieur. Nous allons aussi créer, toujours avec les résidents, 78 poubelles de tri-sélectif pour viser le zéro déchet. Un intervenant viendra prodiguer, à ce propos, formation et conseils. Toutes ces initiatives convergent pour nourrir ce lien avec les autres. Cela permet aussi aux gens d'adopter des comportements différents par rapport à l'environnement puisque nous serons sensibilisés à la consommation en termes d'énergie, de l'eau, de protection contre le froid et le chaud (sans climatisation). »

■ Vivre par tranches d'âge ? Une ignominie !

« Notre société est organisée par tranches d'âge et lorsqu'on atteint un certain degré de handicap, souvent avec des difficultés à se déplacer, ou d'avancer tout simplement en âge, signe le fait d'être 'relégué' et mis à 'part'. Une société qui vit bien est une société qui se mélange. On construit des résidences spécifiques pour les seniors, j'en ai visité un certain nombre. Les gens disent : 'C'est bien, on est en sécurité mais il manque l'essentiel.' L'essentiel ? C'est vivre, côtoyer des enfants qui rient, s'entraider, transmettre et partager. Cette répartition de logements destinée aux familles et seniors permettra de tisser des liens forts entre les seniors et les autres générations en intégrant les handicapés. Aujourd'hui c'est ce qu'il faut créer et cela doit entrer dans le droit commun. »

■ Le logement pour tous

« Pour moi, les résidences spécifiques doivent être dédiées à la grande dépendance. On doit avoir d'un côté la grande dépendance et de l'autre le logement pour tous. Ce programme pilote dirigé par le maire d'Entraigues en sera la démonstration. Comment évaluer cela ? Ingeneria qui suit Sorenis a déjà commencé à recueillir l'objectif des acteurs du Comité de pilotage pour mesurer la faisabilité du concept Sorenis et, surtout, l'impact social du projet une fois que les habitants y vivront. Cette ingénierie est dédiée à l'usage parce que je ne suis pas assistant à maître d'ouvrage mais à maître d'usage. L'idée ?

Ecrit par le 3 juillet 2026

Pérenniser ce fonctionnement pour que la résidence s'inscrive dans le temps, le bon usage et les bonnes pratiques... »

■ Une modélisation

« Pour ce programme pilote tout est création. Je l'avais en tête depuis des décennies... il fallait oser. Je suis partie d'un PowerPoint, j'ai commencé à créer un peu de réseau et c'est grâce à Primo Sud, à qui j'avais présenté le projet Sorenis, qui m'a appelée et m'a dit :il y a quelque chose à faire à Entraigues seriez-vous d'accord pour intervenir ? La réalisation de ce projet va être évaluée, un acte important qui permettra de modéliser le concept. On fera des économies car, au lieu de construire des résidences spécifiques, on permettra aux gens de vivre ensemble, en autonomie et en lien avec le territoire puisque les associations entraiguaises pourront venir faire des interventions, créant autant de flux qui apportent de la vie de façon pérenne. »

■ Ils sont intéressés

« Les maires et les Caisses de retraite sont très intéressés. Les maires parce qu'ils sont méfiants envers les promoteurs et qu'ils veulent que les constructions répondent à la demande et les Caisses de retraite parce qu'elles observent à quel point le marché des seniors aiguise de mercantiles appétits. Le jeu des promoteurs est d'apporter des structures associatives pour asseoir leurs projets avec des propositions d'animation alors que ma démarche est, a contrario, de faire émerger la participation des habitants. Je ne remplis pas un planning d'activité. Les gens n'ont pas besoin de ça pour moi. Ce que je veux souligner ? Les 36 logements dédiés aux seniors, le temps passant, leur resteront affectés. En tant que coordinatrice du projet, je resterai 3 ans après la livraison du bâtiment pour m'assurer que l'organisation mise en place soit pérenne. Désormais la 'méthode Sorénis' existe mais chaque projet sera différent parce que chaque rue, quartier, ville possède son identité, sa population, après il est question d'adapter un savoir-faire. »

Sorenis

Association Sorénis. Expert de l'habitat intergénérationnel. L'association est adhérente à la Cress (Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire). « Faire partie de ce réseau c'est aussi transmettre des valeurs éthiques. Ce projet pilote de construction d'un bâtiment intergénérationnel à Entraigues a pour but de remettre l'humain au cœur du bâti. Ça n'est pas l'humain qui s'adapte au bâti mais le bâti qui s'accorde à l'humain. » Corinne Ettouati, directrice générale : « On se rend bien compte que les enjeux d'une municipalité, d'un bailleur social, des Caisses de retraite sont différents, que leur temporalité (prise de décision, traitement administratif) n'est pas la même. Ma plus-value réside donc dans l'avancée du projet. Les partenaires sont impliqués parce qu'ils sont tous au même niveau d'information. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

cettouati@sorenis.com & www.sorenis.com

Le débarquement 'Denormandie' en Vaucluse



Les villes d'Avignon, Carpentras et Cavailon figurent parmi les 13 villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur à avoir été retenues par le ministère de la Cohésion des territoires pour bénéficier du dispositif 'Denormandie'. Cette aide fiscale a pour but d'inciter les investisseurs à acheter et à rénover des logements dégradés dans le cœur des villes moyennes. Ce dispositif fiscal dans l'ancien prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu. L'objectif : que les centres villes regagnent en dynamisme et attirent de nouveaux investisseurs et de nouveaux locataires, séduits par des logements réhabilités et plus performants. Par ailleurs, cette aide est liée au fait de louer son logement à un tarif abordable et favorise donc l'accès aux logements pour les ménages à revenus modestes. « L'enjeu est de mobiliser les experts immobiliers locaux pour proposer le dispositif et le conseiller aux personnes qui cherchent à investir pour louer » explique Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement.

Ecrit par le 3 juillet 2026

■ Inciter l'amélioration de l'habitat

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les communes de Digne-les-Bains, Manosque, Briançon, Gap, Grasse, Vallauris, Arles, Tarascon, Brignoles et Draguignan sont également concernées par ce dispositif lancé en 2019 et qui vient d'être renforcé et simplifié lors du vote définitif du budget par le Parlement le 19 décembre 2019 (à cela s'ajoute Bagnols-sur-Cèze dans le Gard Rhodanien qui fait partie des 26 villes éligibles en Occitanie). « Dans sa nouvelle version, l'aide est encore plus facilement mobilisable pour les investisseurs dans l'ancien dès qu'ils souhaitent rénover des appartements, poursuit le ministre. Notre objectif est de massifier le recours au dispositif afin d'accélérer la rénovation des villes moyennes pour soutenir tout notre programme de revitalisation de ces communes. » Pour en bénéficier, l'investisseur qui rénove un logement ancien doit procéder à des travaux d'amélioration qui représentent au moins 25% du montant de l'opération immobilière (achat + travaux), louer son bien vide à un loyer abordable pendant 6, 9 ou 12 ans (ce qui lui donne la possibilité de défiscaliser de ses revenus respectivement à 12%, 18% ou 21% de son investissement total suivant la durée) et réaliser son achat dans l'une des communes éligibles. A ce jour, le dispositif est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022.